



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N°190/2026

A LA SOCIETE OPTIMA GROUPE.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 010/CAB/PROGOU/CGPMP/MGL/NYVL/2026, conclu avec la Province de Mongala, pour un montant total hors taxe francs congolais sept milliards cent quarante-trois millions sept cent onze mille huit cent et six, quatre-vingt-neuf centimes (CDF 7 143 711 806,89) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais cinquante millions cinq mille neuf cent quatre-vingt-deux, soixante-cinq centimes (CDF 50 005 982,65), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 09/07/2026



Secrétaire de l'Etablissement

Didier DJIMI NGALA
Directeur Général

0000190